

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2020

Présents : 36 adhérents dont 4 par délégation (voir liste d'émergence en fin de document).

Liste des membres de l'équipe d'animation et du collège pour l'année 2019 :

Catherine Abriat, *Célia Amorich*, *Diane Bardy*, Amélie Berthon, Benoît Cambon, Sabine Chanaud-Fabvier, Barbara Chevillot, *Maxime David (trésorier)*, Idriss Delanghe, Sylvie Felide, Patricia Heyraud, *Hubert Montjol*, Luc Roche, *Nicolas Sanchez*, Bénédicte Soquet, *Estelle Venier*.

Membres de l'équipe d'animation excusés : Diane Bardy, Idriss Delanghe, Patricia Heyraud, Luc Roche, Sylvie Felide.

Ordre du jour :

1 – *Rapport d'activités*

2 - *Adhésions*

3 - *Bilan producteurs (arrivées/arrêts, prise de parole producteurs, bilan sécheresse)*

4 - *Rapport financier (VOTE)*

5- *Projets (montant adhésions – VOTE)*

6 - *Recrutement de la nouvelle équipe d'animation (VOTE)*

Documents annexes : feuille d'émergence – Article « Comprendre, impact agricole des sécheresses de 2018-2019, vers un état des lieux » - questionnaire

① RAPPORT D'ACTIVITÉS

Soutien aux producteurs :

Sur deux-week-end du mois de mars, plusieurs adhérents de l'AMAP sont allés aider notre maraîcher Brice GACON sur sa ferme. Plus de 2000 plants de tomates, courgettes, concombre ont été repiqués dans les serres.

En décembre, l'AMAP a défini un fond d'aide d'un montant de **1950€** distribué à **13 producteurs**. Le choix de l'équipe a été de ne cibler que les producteurs et non les transformateurs (Bière, Savons..), moins vulnérables aux perturbations climatiques. La répartition des parts a été faite de manière équitable. L'équipe exprime la volonté d'inclure les producteurs en concertation afin de choisir les bénéficiaires et les montants attribués en 2020.

Visites d'exploitation :

La charte nationale des AMAP prévoit les visites des fermes des producteurs adhérents. Cette année, en raison de la canicule, la visite prévue chez Loren TISSERAND (Terres de Roa) a dû être annulée. Celle-ci devait être reportée à l'automne pour des vendanges participatives mais les effets de la sécheresse ayant avancé la date des récoltes, le projet a été abandonné faute de temps.

Pour 2020, des visites chez Loren ainsi que chez Jean-Claude GAYET (farines, huiles) seront prévues.

Manifestations :

Portes ouvertes -Juin :

Cette année les portes ouvertes de l'AMAP n'ont pas eu lieu, l'équipe d'animation ayant décidé de s'ouvrir sur d'autres événements.

Lancement du Soudicy (monnaie locale) - Juin :

Le 15 juin, l'AMAP a été invitée à tenir un stand à Cusset lors de la journée de lancement du SOUDICY, monnaie locale de l'Allier. L'AMAP de Gannat en a profité pour adhérer et mettre en avant les produits des producteurs dont la bière de Patrick SOQUET servie à l'occasion pendant l'évènement. Un comptoir Soudicy s'installera une fois par mois dans la salle de distribution à Mazerier, les adhérents seront prévenus par mail. À ce jour, 8 producteurs de l'AMAP sont déjà adhérents au Soudicy : Clément Mariau (paysan boulanger), Laetitia Delanghe (produits laitiers et viande brebis), Jean-Claude Gayet (farine), Patrick Soquet (bières), Anne Vernis (condiments), Loren Tisserand (Terres de Roa), Artisans du monde, Melkhior Enjalbert (boisson fermentée non alcoolisée Kombucha).



Festival des Cultures du monde de Gannat – Juillet :

Du 19 au 28 juillet, l'AMAP a tenu un stand quotidiennement au Festival « les Cultures du Monde » de Gannat sous la tente des associations. Chaque jour, le stand était partagé avec différents partenaires : le Soudicy, l'association les enfants du Honduras, Terres de liens, Objectif terres, Alternatiba, La Grange à Jean, la Recyclerie de Cusset, et Jean-Claude Gayet (farines, huiles). Les adhérents de permanence ont pu animer le stand de l'AMAP grâce à du matériel prêté par le réseau AMAP régional (« jeu de l'oïlimentation ») suite à l'adhésion de l'association. En raison des fortes chaleurs sur cette période, des passages plus denses en début de soirée ont été constatés. Cette présence a permis une bonne visibilité de l'association et la rencontre d'un nouveau producteur, Francis GOUL, producteur de pruneaux d'Agen en conversion bio.

Marché trad' de Gannat – Août :

Le samedi 31 août l'AMAP a tenu un stand au Marché trad' organisé par la ville de Gannat, place Hennequin de 12h à 22h. Plusieurs producteurs adhérents étaient présents : Clément Mariau (pain), Laetitia Delanghe (produits laitiers), les savons de Pierre, et Patrick Soquet (bière). Point positif pour l'AMAP : plusieurs personnes sont venues adhérer ce jour-là.

La semaine des AMAP/Terres des possibles – Octobre :

En octobre, du 7 au 13, le réseau régional et national des AMAP organisait « La semaine des Amaps ». Dans le cadre de cette semaine, l'évènement « Terres des possibles » était co-organisé par le CELAVAR Auvergne (regroupement d'associations de soutien à l'agriculture paysanne et locale). L'AMAP a été invitée à organiser un évènement et le choix s'est porté sur une **projection-débat** autour d'un film prêté par le réseau : « *Un lien qui nous élève* », thématique de l'élevage paysan et du bien-être animal. L'AMAP avait aussi invité des bénévoles de Terres de lien et Laetitia Delanghe pour témoigner du projet d'acquisition de la ferme des Préaux par la foncière suite au départ des parents de Laetitia, Idriss et Brigitte Delanghe.

La séance a eu lieu dans la salle habituelle de distribution à la suite de cette dernière - un écran et une sono étaient mis à disposition par Patrick Soquet - le vendredi 11 octobre, et a rassemblé 25 adhérents.



Les films de l'Anor présentent

Un lien qui nous élève

un documentaire réalisé par Oliver Dickinson

*"Un beau film, engagé et enrichissant, mettant en valeur le lien profond entre les éleveurs et leurs animaux."
Frédéric Lenoir, écrivain et philosophe*

Oliver Dickinson en tournée chez Loire et Liger, dans le Vercors.

Alors que l'industrialisation a surtout donné à l'élevage français la forme de porcheries-usines, de stabulations surpeuplées, voire de fermes entièrement robotisées, Laure, Nicolas, Annabelle et d'autres éleveurs choisissent une voie différente pour offrir une existence plus digne à leurs animaux, du début à la fin. Au fil d'un documentaire tendre et optimiste, nous voyons leurs efforts récompensés par le lien, riche de sens, qu'ils tissent avec leurs bêtes. Un lien qui nous élève tous.

Un film tous publics de 88 minutes sur le thème : élevage et bien-être animal.

le réalisateur Oliver Dickinson

Né à Londres en 1980, ce documentaire franco-britannique est l'auteur de films d'inspiration sociale et écologique : *Des locaux très motivés*, *La Province Oubliée*, *Velleurs du Lagon*, *Pâturiers de la Baie*... Son style cinématographique a été reconnu par plus d'une centaine de festivals dans 45 pays et primé une vingtaine de fois. *Un lien qui nous élève* est son deuxième long-métrage.

Vous êtes membre d'un cinéma, d'une association, d'un établissement scolaire...
Et vous souhaitez organiser une projection d'*Un lien qui nous élève* ?

Courriel : lesfilmsdelanse@gmail.com

Site web : www.unlienquinouseleve-lefilm.com
Pour suivre l'actualité du film : www.facebook.com/unlienquinouseleve
Soutenez le film avec une note positive : http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=270726.html

Marché de Noël – Décembre :

Le marché de Noël a eu lieu au château d'Anglard, en intérieur et extérieur. Cet évènement permet aux nouveaux et futurs adhérents de discuter avec la grande majorité des producteurs, et de rencontrer des artisans locaux. Une meilleure gestion de l'espace a été réalisé cette année avec le soutien de l'ANCT (prêt et installation de barnums).

Communication :

Outils de communication :

L'équipe a pu s'interroger et faire évoluer les outils de communication utilisés par l'association. La diffusion de flyers et d'affiches n'étant pas toujours le meilleur moyen de cibler les gens et engendrant un coût important, l'idée a été de réduire ce budget et le nombre d'impressions pour les évènements (marché de Noël essentiellement cette année). Les articles de presse, interviews radio (Radio coquelicot) sont aussi des outils utilisés et à développer. L'adhésion au réseau AMAP a permis d'obtenir des brochures, BD et bâches plastifiées consultables à la permanence et utilisés lors des différentes manifestations cette année.

Questionnaire auprès des adhérents (résultats complets consultables en annexe):

En mai, un questionnaire a été diffusé aux adhérents pour connaître leurs avis sur les producteurs, la vie et l'organisation de l'AMAP, et recueillir leurs attentes et propositions. 28 réponses sur 89 adhérents ont été récoltées. La répartition des classes d'âge a été assez variée. On constate que 2/3 des adhérents ayant répondu ont intégré l'AMAP lors des 3 dernières années. 50% des sondés n'avaient pris qu'une ou zéro permanence. L'équipe d'animation renouvelle son appel pour que l'engagement de tenir une permanence dans l'année soit bien tenu, pour que le collectif perdure. Note globale de satisfaction : 4,8/5. Les adhérents ayant répondu sont majoritairement satisfaits (produits, organisation). Parmi les remarques et demandes : une présence des producteurs lors des distributions (pain), soit un besoin de lien et d'échange pour mieux connaître les produits. Une série de question portait sur l'animation d'ateliers autour de diverses thématiques : la majorité des sondés est intéressée (25/28) mais se posent les questions de meilleure plage horaire, durée des ateliers et du choix de ces derniers. L'équipe d'animation est ouverte à toute proposition durant l'année.

Partenariat SAFTI :

Le partenariat 2019-2022 avec le mandataire immobilier de SAFTI, Florentin Bertrand, a permis cette année d'alimenter le fond de caisse de soutien aux producteurs. Le principe : la réversion de 10% de sa commission lorsqu'une vente est contractualisée avec un adhérent de l'AMAP. En 2019, une vente a permis de verser **666,60€** à l'AMAP. En contrepartie, des flyers et une affiche sont consultables à la permanence et lors de la prise d'adhésion.

Aucune utilisation de la liste de diffusion et des coordonnées des adhérents de l'AMAP n'a été et ne sera fournie à Florentin Bertrand dans le cadre de ce partenariat.

La distribution du fond de soutien aux producteurs a été rendue officielle lors du marché de Noël et a fait l'objet d'un article de presse dans l'édition du 13 décembre de la Montagne (ci-dessous).

Fidèles à leur philosophie, celle de défendre l'agriculture locale, les « Amapiens » de Gannat se sont réunis. L'occasion de faire montre de solidarité.

Quelques artisans locaux et de nombreux producteurs de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) viennent de présenter leurs productions au château de l'Anglard à Mazerier.

L'occasion pour le public de rencontrer les paysans locaux et de découvrir leurs produits bio, respectueux des hommes et de leur environnement.

Les raisons d'être de l'Amap

Née en 2012, l'Amap de Gannat fonctionne selon un principe d'abonnement régulier pour sécuriser les finances de l'agriculteur et lui assurer un débouché constant. L'agriculteur fournit une production locale bio (ou en conversion à l'agriculture biologique), ouvre les portes de sa ferme, rencontre les adhérents et répond à leurs questions : le consommateur s'engage à commander régulièrement les produits, à payer à l'avance ses commandes et à aider ponctuellement l'agriculteur quand cela est nécessaire.

Assurer la pérennité des petites fermes locales en agriculture, tel est l'objectif de l'Amap, qui a intensifié son aide cette année et mis en place un fonds de soutien « sécheresse ». Florentin Bertrand, agent immobilier Safti et les Amapiens viennent de reverser 1.950 € aux agriculteurs sinistrés.

Pratique. L'Amap coordonne les actions de soutien et organise les distributions hebdomadaires qui ont lieu chaque vendredi (18 h 30-19 h 30), au château de l'Anglard de Mazerier. Contact : amapdegannat@ouvaton.org



Florentin Bertrand, et les "Amapiens" ont reversé 1.950 € aux agriculteurs sinistrés. © Droits réservés

② ADHÉSIONS

86 adhérents en 2019 pour 89 en 2018. Malgré cette très légère baisse, le nombre d'adhérents se maintient depuis 3 ans. 59 renouvellements, 23 nouvelles adhésions soit une augmentation des nouveaux adhérents depuis 2018. Quelques adhérents nous expliquent leur décision, liée à un déménagement ou à un souci d'horaires.

③ BILAN PRODUCTEURS

Arrêts :

Brasserie la Lubie (bière) : Adrien Blondel avait recruté en 2018 un salarié, Fabien Granier, pour assurer les ventes. En février 2019, Fabien a quitté la Lubie. Adrien n'avait pas encore réussi à recruter un nouveau salarié cet été. Malgré plusieurs relances de la part de l'AMAP, les livraisons n'ont pas été assurées. La Lubie ne ré-adhèrera pas en 2020.

Pommes, jus de fruit : Jean-Marc Antosik était installé pour une année sur un verger test près de Clermont-Ferrand qui appartient à Terres de lien pour tester son projet. Au terme du contrat, il n'a pas pu trouver de terrains sur l'Allier. L'équipe poursuit ses recherches mais l'arrivée des pruneaux et les livraisons d'agrumes permettent d'avoir une petite offre en fruits.

Les jardins de Briailles (maraîcher) : Brice arrête son activité pour raisons financières (28 000€ de pertes liées au surcoût des conséquences de la sécheresse et de la perte de semis et pans de production entiers). En activité depuis 5 ans, il n'a pas réussi à se verser de salaires et se voit aujourd'hui proposer un poste de formateur salarié en maraîchage pour l'ESAT de St Hilaire.

L'équipe est déjà en contact avec 3 maraîchers, une première visite est prévue le samedi 24/01.

Arrivées :

Pruneaux d'Agen : Francis Goul (Lot et Garonne). Rencontré sur le stand AMAP lors du Festival des Cultures du monde, il est adhérent depuis octobre 2019. Il passera deux fois l'an, selon les dates de visite à sa famille qui réside à proximité.

Boisson fermentée sans alcool Kombutcha : Melkhior Enjalbert, invité lors du marché de Noël, il devient adhérent et sera présent chaque trimestre en même temps qu'Anne Vernis (pots d'Anne) car ils habitent à proximité.

Temps de paroles producteurs :

La sécheresse qui frappe le territoire depuis deux ans impacte lourdement les producteurs. Les pertes sur récolte sont importantes, voire irréversibles (les jardins de Briailles disparaissent).

Jean-Claude Gayet (farines, huiles): il a un projet de traction animale pour 2021, a vendu son tracteur et est en train de former son cheval.

Clément Mariau (pain) : il retente une plantation d'arbres fruitiers, mise à mal par la sécheresse.

Gaëtan Bruchet (poissons): la sécheresse lui a fait réduire son activité et il se lance dans un projet de Biocoop sur Thiers avec un associé au printemps. Il continuera à fournir ses Amaps mais ne

viendra plus que tous les 2 mois à compter de mai. Les tarifs n'augmentent pas.

Anne Vernis (conserves, condiments): elle remercie l'AMAP pour l'écoute et l'accueil. La saison a été compliquée, beaucoup de souffrance (plantes, animaux sauvages, environnement) et un terrible constat d'impuissance. L'activité est compliquée avec le souci d'eau et des produits sont déficitaires.

La belle plante (tisanes et huiles essentielles) : ils sont toujours 3 associés, William qui est présent remercie pour l'ambiance. Projet : ils doivent s'adapter à la pénurie d'eau et prévoient une augmentation du paillage (valoriser les haies pour paillage grossier), un arrosage goutte à goutte pour limiter l'apport en eau, et augmenter la récupération de celle-ci.

Nathalie et Olivier Marty (volailles): ils remercient l'AMAP pour l'aide financière et la dynamique générale. Sont en train de sélectionner des arbustes résistants pour replanter des haies sur les parcours.

Patrice Civade (éleveur bovin, ovin et porcs) : il confirme que 2018 et 2019 ont été particulièrement difficiles. Cet hiver, les animaux sont dehors, mangent de l'herbe car la repousse est importante, cela aide un peu. Mais les sources ne redémarrent pas. Du jamais vu en 30 ans de métier. L'Allier est en grande difficulté car il n'y a pas eu d'orage. Il constate aussi un problème d'enracinement des arbres fragilisés qui tombent lors des coups de vent, ce qui va poser un souci d'ombre pour les animaux. Patrice fournit de la viande de bœuf et d'agneau quand Laetitia n'en a pas (naissances décalées). Il ne peut pas vendre ses animaux en fin d'année car manque d'engraissement. Son exploitation n'est pas éligible pour l'obtention de certaines aides (prise en charge des intérêts d'emprunts région + aide sécheresse nationale) car il a des productions diversifiées (sur les conseils des chambres d'agriculture). Pour information, Brice Gacon a reçu 17 euros d'aide cette année...

Juan José Rodriguez (agrumes) : Il a repris l'activité de son oncle suite à son décès, véritable lien de famille avec des producteurs d'agrumes en Andalousie. Il assure 2 livraisons annuelles (février et décembre) auprès de 7 Amap. Il devrait être présent lors des livraisons et distributions cette année.

Patrick Soquet (bières): il n'a pas eu de souci particulier malgré l'augmentation du prix des céréales car il est simple transformateur. Il aimerait pouvoir renouveler le partenariat avec Jean-Claude Gayet pour que les bières soient brassées avec du grain de l'Amap.

Laetitia Delanghe (produits laitiers, agneau, porc): elle fait le même constat que les autres producteurs. Le souci est d'acheter du foin toute l'année, les réserves diminuant fortement. Heureusement qu'il y a de l'herbe à l'automne et en hiver.

ARTICLE « L'impact agricole des sécheresses 2018-2019 : vers un état des lieux » :

Amélie Berthon (équipe d'animation) a rédigé un document sur cette thématique car l'Amap ne doit pas se limiter à être un simple lieu de consommation mais peut et doit avoir un rôle pédagogique auprès des adhérents pour prendre conscience de l'état de fragilité de nos paysans. Seulement la moitié des producteurs ont répondu, il peut y avoir des difficultés à parler d'argent. Cet article intervient aussi comme une nécessité d'expliquer pour mieux comprendre certains choix de l'Amap comme l'augmentation de l'adhésion ou pour comprendre que si les prix n'ont pas ou peu augmenté, cela signifie que **l'impact des sécheresses a été pris à 100 % par les producteurs**. On ne paie pas réellement le prix de nos aliments.

L'article complet est en annexe de ce compte-rendu.

④ RAPPORT FINANCIER

Le bilan financier est présenté par Maxime David, trésorier. Les comptes sont équilibrés. Les ressources principales restent les adhésions. Il est soumis au vote : validé à l'unanimité (0 abstention 0 contre).

BILAN EXERCICE 2018/ 2019			
RESSOURCES		EMPLOIS	
Adhérents 2019	790,00 €	Assurance	118,46 €
		Publicité/communication (BRUN, réseau AMAP)	126,40 €
Divers (recette caisse marché Noël, journée Soudicy)	152,48 €	Achat divers/manifestations (fournitures, marchés,)	109,31 €
		Loyer local	100,00 €
Partenariat SAFTI	666,67 €	Documentation (campagne solidaire, livre) Internet (Ouvaton)	65,20 € 62,00 €
Report soldes 2018	1 644,98 €	Aide producteurs	1 950,00 €
		Adhésion Soudicy	30,00 €
		total emplois	2 561,37 €
		Bénéfice net comptable	692,76 €
Total ressources	3 254,13 €		3 254,13 €
Solde livret A	223,16 €		
SOLDE TOTAL DES AVOIRS	915,92	Compte courant + livret A	

⑤ PROJETS

Montant de l'adhésion :

En 2019, le montant de l'adhésion était de 10 euros avec dégressivité du montant sur l'année. Le projet soumis à l'assemblée est d'augmenter l'adhésion en passant à **15 euros minimum**. Ces 5 euros supplémentaires alimenteront la caisse de soutien aux producteurs.

Passage au vote : l'augmentation de l'adhésion de 10 à 15 euros minimum (dont 5 euros pour le fond d'aide) est adoptée à l'unanimité moins 1 voix (abstention).

Deux propositions sont soumises à l'assemblée :

Prix dégressifs : janvier février mars : 10+5, avril 9+5, mai 8+5, juin 7+5, juillet 6+5, août 5+5, septembre 4+5, oct 3+5, nov 2+5, déc 1+5 euros

Deux tarifs annuels : 10+5 de janvier à juin, 5+5 à partir de juillet.

Vote : prix dégressif : 2 voix pour / **2 tarifs annuels** : 34 voix pour. Le principe de deux tarifs annuels est adopté soit **15€ de janvier à juin, puis 10€ de juillet à décembre**.

6) CANDIDATURES ET DÉPARTS

Renouvellement de l'équipe d'animation :

L'équipe se réunit une fois par trimestre. Celle-ci élit le collègue en son sein. Tout adhérent peut demander à rejoindre l'équipe en cours d'année, faites-vous connaître auprès d'un de ses membres ou écrivez à : amapdegannat@ouvaton.org

Départs de l'équipe : Idriss Delanghe, Sylvie Felide, Patricia Heyraud.

Reconduisent leur présence dans l'équipe : Catherine Abriat, Célia Amorich, Diane Bardy, Amélie Berthon, Benoît Cambon, Sabine Chanaud-Fabvier, Barbara Chevillot, Maxime David, Hubert Montjol, Luc Roche, Nicolas Sanchez, Bénédicte Soquet, Estelle Venier.

L'équipe est heureuse d'accueillir trois nouveaux membres : Tifenn David, Laetitia Delanghe, Juan José Rodriguez.

L'assemblée générale se clôture sur le partage d'une galette préparée par Clément.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMAP DE GANNAT, LE 24 JANVIER 2020
Liste des adhérents présents

NOM PRENOM	SIGNATURE
1 CHEVILLOT Barbara	
2 BERTHON Amélie	
3 COLONNA d'ISTRIA Catherine	
4 GUIUST Aurélie	
5 LAGET Fabrice	
6 THEVENOT Jocelyne	
7 THEVENOT Dominique	
8 Delanghe Laetitia	
9 RAY Dominique	
10 FELICE Sylvie	
11 HULLIN Frédérique	
12 RODRIGUEZ José Juan	
13 VERONESI A.	
14 DUCHESNE Françoise	
15 JOUËT Pierre	
16 MARIN Ghislain	
17 GAROCHE Sylvie	
18 KENNEDY Dominique	
19 CAMBON Isabelle	

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMAP DE GANNAT, LE 24 JANVIER 2020
Liste des adhérents présents

NOM PRENOM	SIGNATURE
20 ANORICH Cécilia	
21 VERNIS Anne	
22 SAGUET Patrick	
23 SAGUET Béatrice	
24 ABRIAT Catherine	
25 ANORICH William La belle plante	
26 CAMBON-FABRIZIA Sabine	
27 SANCHEZ Nicolas	
28 OURCIE Pierre	
29 CAMBON Denis	
30 DAND Maxime	
31 VENIER Estelle	
32 Tatid Hubert (pouvoir à Amélie Berthon)	
33 CIVADE Patricia	
34 Patricia Heyraud (pouvoir à Sylvie Felice)	
35 Brochet Gaëtan (pouvoir à Pierre Jouët)	
36 TIKEN David (pouvoir à Estelle Venier) → par mail	
37	
38	



Comprendre : Impact agricole des sécheresses de 2018-2019 Vers un état des lieux

Sécheresse : n. f. - 1120 1. État, caractère de ce qui est sec, de ce qui manque d'humidité, 2. État de ce qui manque d'ampleur, de douceur, 3. Dureté, froideur, insensibilité, 4. Caractère de ce qui manque de charme, de richesse, d'agrément. Contraires : Fraîcheur, humidité, fertilité, luxuriance, attendrissement (Le Robert.)

Depuis le printemps 2018, une sécheresse s'abat sur la plupart des territoires français et européens. Cet état s'est aggravé en 2019, avec un stress hydrique jamais observé depuis 50 ans. Oui, il fait beau, il fait chaud, mais c'est le contraire de la vie qui prend de l'ampleur. Les ruisseaux ne coulent plus, ou moins, le paysage est jaune, des incendies se multiplient. Pour le sujet qui nous intéresse ici, végétaux et animaux souffrent, et par extension nous aussi. Car au-delà du désagrément passager des coups de chaud estivaux, c'est notre sécurité alimentaire qui est en jeu. Illustrations avec les producteurs de l'Amap de Gannat.

Le « moindre mal » s'observe avec les céréales. Originaires du Moyen Orient, la plupart d'entre elles s'accommodent des étés secs, bien que la terre ait besoin d'eau entre chaque semis. Mais la sécheresse réduit parfois les rendements.

Clément, notre paysan-boulangier, a endigué les pertes en semant plus sur plus de terre : « Aux niveaux des rendements des céréales, il y a des dégâts. La bonne récolte d'épeautre se trouve être échaudée, 70 % des grains sont vides et pas de sarrasin du fait d'un hiver doux. Je vais m'abstenir de continuer les cultures de printemps. Concernant le manque d'eau, ma réflexion était déjà en cours avant la sécheresse de cette année. Bien sûr, il faut récupérer les eaux de pluie des bâtiments et nettoyer les mares existantes. La plantation d'arbres n'est pas concluante mais je refais un essai cette année, avec un demi hectare de fruitiers à haut jet, de type agroforesterie avec 25 anciennes variétés de pommes, poires et cerises. Et je prévois la plantation de châtaigniers et noyers l'an prochain. Mes animaux n'ont pas trop souffert grâce à l'eau du puits et je vais poursuivre l'élevage en extensif. J'ai moins de subventions, mais vu le contexte, c'est la meilleure solution ».

Pour Jean-Claude Gayet, les pertes sont chiffrables. Près de 50 % de rendement en moins sur le blé et le seigle, et près de 70 % sur le seigle et les pommes de terre. Concernant les aromatiques, il s'agit de 60 % de rendement en moins et 85 % de perte pour le maraîchage nouveau : « Depuis trois années consécutives, j'enregistre des épisodes de températures excessives néfastes aux cultures. L'absence de pluviométrie présente une défaillance dans le système botanique des plantes et ne permet pas de remettre ma retenue d'eau à niveau. Adhérent à l'observatoire de la biodiversité agricole, j'enregistre une disparition de nos insectes auxiliaires indispensables à la vie des plantes (plusieurs études sont en cours sur ce sujet). Difficile d'engager un avenir paysan conjuguant ces périodes éprouvantes et la partie financière ». Les pertes financières s'élèvent à 26480 € sur cette exploitation.

Les pertes sont aussi importantes sur les autres types de productions végétales. Chez Anne Vernis, lors d'une année ordinaire, le forage suffit pour les animaux et pour le jardin. Cette année, il a fallu utiliser l'eau du réseau à partir du 20 juillet. En 2018, l'utilisation du réseau a été nécessaire à partir de mi-septembre seulement.

Les productions les plus impactées sont :

- les aubergines : « À cause des fortes chaleurs, beaucoup étaient amères... on en a donc jetées beaucoup... et on a produit le tiers de ce que l'on a fait l'an passé »,
- idem pour les tomates, le tiers de coulis et sauces ont été produits par rapport à l'an passé, les fortes chaleurs ayant fait couler les fleurs,
- les cultures d'aromates d'automne (pour les pesto d'automne et d'hiver) : « les terrains étaient tellement secs que l'on ne pouvait pas les travailler fin août et à partir du moment où il a recommencé à pleuvoir, le sol a vite été détremé et donc non travaillable... résultat, au lieu de faire le premier pesto d'épinard mi septembre, je l'ai fait seulement en novembre »,
- les choux et fruits rouges ont également eu de plus faibles rendements... mais c'est moins impactant au niveau économique.

Anne Vernis réfléchit à des solutions diverses : « Je pense que l'on va axer encore davantage notre travail sur la production de semences pour ce que l'on peut faire de façon assez simple, les paillages et la structuration du sol. »

Chez Brice Gacon, l'année a été très difficile. Les légumes ont été arrosés en partie avec l'eau du réseau et des cultures entières ont été décimées : 200 pieds de choux ont été attaqués par un parasite. L'automne doux a favorisé le retour de certains insectes normalement absents à certaines saisons. Les pastèques ont toutes été séchées sur pied. Les rendements ont été amoindris. La conséquence directe est l'absence de paniers lors de l'hiver. Les pertes de légumes et la consommation d'eau sont évaluées à 28 000 €.

Les plantes aromatiques ? La sécheresse ? Pas de problème ? Et bien si. Pour le GAEC La belle plante, le manque à gagner est d'environ 35 000 €, culture et cueillette confondues.

L'élevage est doublement impacté. Les bêtes souffrent de la chaleur et il y a moins de fourrage ou d'aliment à distribuer et à stocker. Il y a donc un coût lié aux pertes de bétail ou à la perte de qualité de la viande et un coût lié à l'achat de l'alimentation pour l'été et les mois qui suivent.

Patrice Cívade n'avait pas pu nous fournir en bœuf et agneau de manière régulière en 2018 : les bêtes n'étaient pas assez grasses pour être abattues. Il estime le coût de la sécheresse de

2018 à 17000 € de perte et de surconsommation. Le problème a empiré cette année : cinq cochons prêts à vendre sont morts durant la canicule, ce qui représente une perte de 1750 €. Des brumisateurs ont été installés dans tous les bâtiments d'élevage. Patrice a dû compléter l'alimentation du bétail avec de la paille mélangée à de la mélasse de sucre de canne bio (2000 € pour 1,4 t.) et de la luzerne (3500 € pour 25 t.). L'exploitation compte aussi cinq compteurs d'eau herbagés. En année normale, un seul est utilisé et pour la première fois, trois compteurs ont été mis en marche, soit une consommation d'eau multipliée par deux pour un coût supplémentaire de 700 € environ. Patrice a pu mettre en pâture ses vaches sur un terrain prêté en Montagne Bourbonnaise. Problème administratif supplémentaire : l'exploitation de Patrice étant diversifiée, avec divers animaux de boucherie, elle n'est pas éligible aux aides sécheresse, car la détention des cochons le fait sortir des classifications en UGB (Unité Gros Bovin) ! « Paradoxalement, les récoltes de céréales ont été excellentes. D'après mes réseaux, c'est d'ailleurs le cas de la majorité des productions de céréales BIO en France : les rendements restent bons malgré les conditions climatiques, ce qui n'est pas le cas en agriculture conventionnelle, plus fragile et moins résiliente » !

Pour la volaille, même problème : la famille Marty a bien sûr dû « surconsommer » de l'eau. (demander coût). La mortalité des végétaux sera vérifiée au printemps prochain, seule celle des animaux est chiffrable (coût) mais les volailles qui ont résisté sont impactées quand même par le manque d'appétit lié à la chaleur, par manque de végétaux et d'insectes sur les pâtures. Les lots de volailles sont donc hétérogènes.

La ferme des Préaux est bien évidemment impactée : « en année normale, nous récoltons environ 450 bottes de foin de 350 kg sur 50 ha. Cette année, nous en avons récolté seulement 150, sans compter que l'année 2018 ayant été sèche il ne nous restait aucun stock et que la sécheresse a commencé en juin nous obligeant à distribuer le fourrage à peine récolté de mi-juillet, au lieu de fin septembre. Une année normale nécessite cinq mois d'affouragement ; cette année, il faut distribuer du fourrage plus de 8 mois. Avec des bovins allaitants (viande), on peut encore se contenter de donner de la paille complétement avec ce que l'on trouve, mais en

élevage laitier, si on veut pouvoir continuer à travailler et maintenir les animaux en état, il faut un minimum de qualité ! Les pertes sont aggravées par les températures très élevées : quant il fait +40°C, c'est comme si il faisait - 25°C, les bêtes consomment en premier lieu pour réguler leur température corporelle. L'état sanitaire est encore aggravé par le fait que l'herbe fraîche que nous donne la nature est riche en oligo-éléments et vitamines, qui manquent dans les fourrages secs. On a donc entre 15 et 25 % de lait en moins ». Laetitia évalue les achats de fourrage à 13 800 euros (180 à 200 euros la tonne au lieu de 90 ou 110 en année normale). Une surconsommation d'eau et de concentré (de quoi ?) pour animaux n'a pas été chiffrée. « En année normale, nous sommes autosuffisant. Le prix du bétail baisse depuis des mois et le marché est saturé puisque tous les éleveurs essayent de réduire au maximum les bouches à nourrir. Nous avons dû demander des avances de trésorerie à la banque pour financer les achats de foin. La vente des vaches complétera la trésorerie ». Mais ce manque à gagner aurait dû financer la réinstallation d'Idriss et Brigitte en Ariège ! « C'est un désastre moral qui assaille l'éleveur, quand il

voit ses animaux dans cette situation, en se demandant si il va enfin pleuvoir ».

Les étés secs vont jusqu'à remettre en cause la viabilité de certaines productions, pourtant bien implantées sur le territoire depuis plusieurs siècles. La pisciculture de Gaétan Bruchet connaît depuis plusieurs années des difficultés hydriques chroniques. L'eau qui alimente les bassins descend des montagnes. Les ruisseaux sont à sec plus tôt et plus longtemps. Or, les truites et les saumons ont besoin d'une eau vive et fraîche. Au delà d'une eau à 24°C, les truites meurent. Mais avant, il y a prolifération de parasites et bactéries dans les bassins. Gaétan avait investi dans des machines pour oxygéner l'eau, a réduit la densité de poissons par m³, mais ce n'est pas suffisant. Les pertes sont très importantes : les alevins et jeunes poissons ne sont pas commercialisables (perte de 14419 €), 1700 kilos de poisson adultes sont morts (manque à gagner de 24659 €). Enfin, les dépenses supplémentaires liées à cette situation exceptionnelle (pompes et surconsommation d'électricité, achat de congélateur pour stocker les cadavres de poisson avant équarrissage et coût de l'équarrissage) s'élèvent à 15370 €.

Ce qu'il faut retenir :

- ✓ le total des pertes financières s'élèvent pour les producteurs de l'Amap à 168 000 € (estimation très basse),
- ✓ lors d'une sécheresse, un paysan dépense plus mais produit moins,
- ✓ les productions extensives s'en sortent mieux que les productions intensives, les rendements en céréales BIO sont meilleurs par rapports aux productions conventionnelles en France en 2019,
- ✓ les agriculteurs s'adaptent et cherchent des solutions,
- ✓ les aides sont loin d'être automatiques,
- ✓ la hausse de prix des aliments n'est que faiblement prise en charge par le consommateur. Le coût de la sécheresse est donc un énorme effort financier porté par les paysans.

Tous les coûts n'ont pas pu être chiffrés, de même qu'il est difficile de mesurer le stress et le découragement de cet été.

L'enquête est partielle et ne prend pas en compte toutes les fermes. De même, les transformateurs n'ont pas été interrogés.

Merci aux producteurs de leur disponibilité pour la réalisation de cette enquête.

Résultats des questionnaires AMAP Gannat

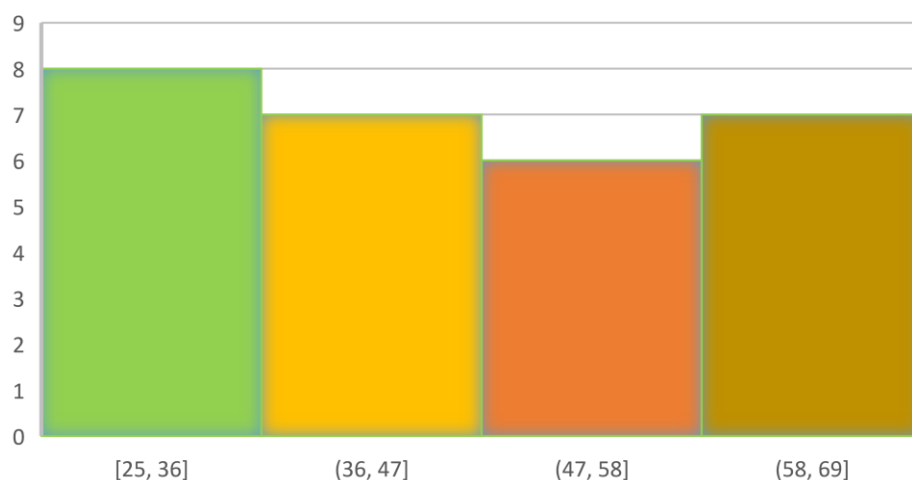
(enquête réalisée en mars 2019)

28 personnes ou familles ont répondu au questionnaire proposé par l'équipe d'animation, ce qui représente 55 adultes et 25 enfants

28 QUESTIONNAIRES REMPLIS sur 90 adhérents : soit près d'un tiers de participation

Les AMAPIENS répondants étaient âgés entre 25 et 69, à peu près également répartis dans les classes d'âge

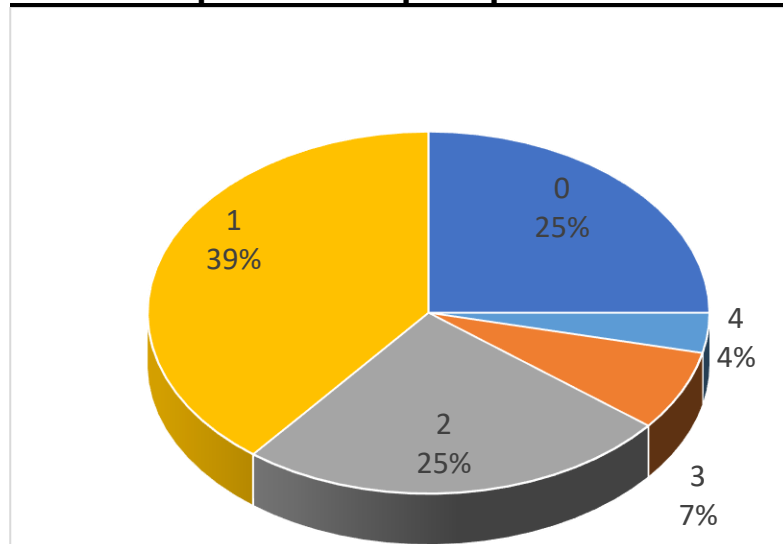
Effectifs par classe d'âge



Fréquentation de l'AMAP :

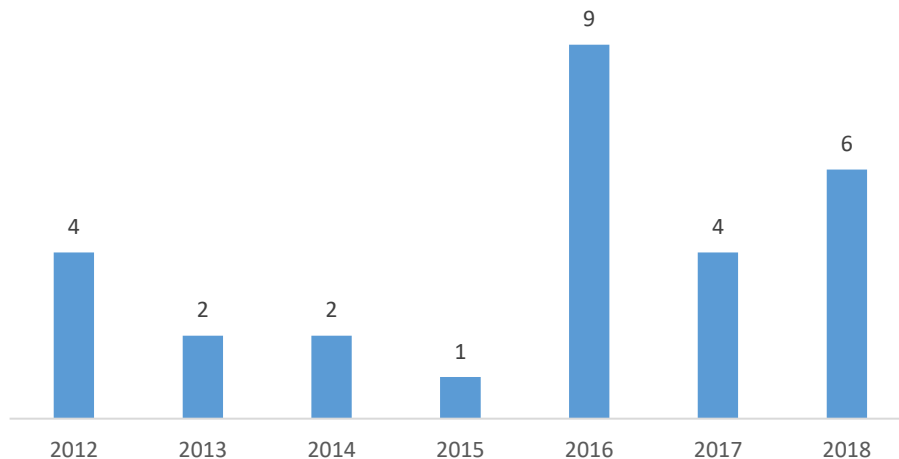
La plupart (22) viennent à l'AMAP toutes les semaines, 5 viennent 2 ou 3 fois par mois, 1 un fois par mois.

Nombre de permanence prise par AMAPIEN en 2018



Il est à noter que $\frac{1}{4}$ des AMAPIENS n'ont pris aucune permanence. Pour que le fonctionnement de l'AMAP puisse perdurer, et notamment éviter que ce soient toujours les mêmes personnes qui s'investissent, il est important que tous participent.

Année d'adhésion à l'AMAP



Plus des 2/3 des AMAPIENS répondants sont adhérent à l'AMAP depuis moins de 3 ans.

11 AMAPIENS ont déjà visité une exploitation :

OUI : fonctionnement du producteur / volontariat / vie de la ferme/mieux connaître le producteur / processus de fabrication et origine des produits/ créer un autre lien que acheteur-producteur

NON : manque de temps/disponibilité (sieste enfants l'après-midi)/ dates

Certains n'ont pas fait de visites mais portés volontaires pour aider les producteurs (Brice).

Satisfaction envers les producteurs

Les AMAPIENS sont globalement très satisfaits des producteurs :

- Très bonne satisfaction concernant les produits (diversité, qualité, prix) : note moyenne à 4,8/5 sans aucune note inférieure à 4
- Bonne satisfaction concernant l'organisation (rythme de distribution, communication) : note à 4,5/5, avec 2 notes inférieure à 4 pour le pain et les savons.

Des propositions d'amélioration : la présence des producteurs influe réellement sur le nombre de commandes (Pain notamment). Certains adhérents souhaiteraient plus de fréquence de livraison sur ces produits : conserves, volaille, savons. La question est toujours la même, est ce que le producteur s'y retrouve ?

Motifs d'échange avec les producteurs : partage de recettes/importance du dialogue/difficultés éventuelles/origine des matières premières

Concernant la vie de l'AMAP

Tout le monde a déclaré être satisfait du lieu et des horaires de distribution.

Vous êtes très satisfait des animations (portes ouvertes, marché trad, marché de Noël) : note moyenne > à 4,7/5 pour les 3

Propositions : barnum pour agrandir l'espace au Marché de Noël

Marché trad : plus de producteurs (savons, safran, tisanes, miel)

Pour la proposition d'atelier 25 personnes sont intéressées pour participer, 2 ne se prononce pas et 1 n'aura pas le temps

-Recyclage : 16

-Découverte nature : 12

-Recettes : 16

D'autres propositions ont aussi été suggérées : contes/conférences scientifiques, écologiques, projections / jardinage bio / ateliers pour enfants / permaculture

Sur le meilleur moment pour faire ces ateliers les avis sont partagés : 11 préfèrent avant la distribution, 10 pendant, 7 après, 2 un autre jour

Sur la durée des ateliers la majorité préfèrent 30 mn (15), quelques-uns 1h (8) et peu 1h30 (2).

L'équipe d'animation va faire un retour de ces résultats aux producteurs. A partir de tout cela nous allons essayer de proposer quelques innovations...

Les animations bien qu'importantes ne doivent pas monopoliser le temps et l'énergie des amapiens, notamment le collège et l'équipe. Les événements de cette année ont bien montré qu'une vigilance accrue auprès des producteurs devenait plus que nécessaire.

L'équipe d'animation